

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 7 JUIN 2019

COMPTE RENDU

AFFICHÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE L 2121-25
DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

L'an deux mille dix-neuf, le sept juin à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Sainte-Sévère sur Indre dûment convoqués le 31/05/2019, se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur François DAUGERON, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme PILLOT-DUPUIS Laurence, MM. LANGLOIS Gaston, PERROT Christian, Adjoints
Mmes DESCOUT-SAUVAGE Séverine, DOUARD Maryline, PECHER Arlette, MM. DÉSIÉ Serge, DEVAUX Fabrice, GUERINEAU Jean-Pierre, PASQUET Pascal

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : Mme LUC-ROQUEFORT Marie-Laure pouvoir à Mme PECHER Arlette, M REDON Stéphane pouvoir à M. GUERINEAU Jean-Pierre

EXCUSÉS : MM. BOURY Edouard, DESFORGES Damien

Madame Arlette PECHER est nommée secrétaire de séance.

I- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

M. le Maire fait lecture du compte rendu du Conseil municipal du 3 mai 2019.

Il est précisé que le projet d'habitats regroupés n'aura pas d'incidence sur la section fonctionnement du budget de la commune.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

II- COMPTE RENDU DE LA COMMISSION TRAVAUX DU 28 MAI 2019

Suite à la commission travaux réunie le 28 mai dernier, le Conseil municipal décide à l'unanimité de procéder aux travaux correspondants aux devis suivants :

- devis de l'entreprise ATRS pour l'extension de la viabilisation rue Feusina au domaine du Bois Rond, d'un montant de 13 840 € HT.
- devis de l'entreprise SEGEC pour l'extension de l'éclairage public domaine du Bois Rond, d'un montant de 3 300 € HT.
- devis de l'entreprise ATRS pour des travaux de voirie rue Feusina face aux Etablissements Lamy énergie, d'un montant de 6 112 € HT (option comprise).
- devis de l'entreprise COLAS pour la pose de caniveaux afin de délimiter la chaussée rue de Lencourty, d'un montant de 6 720 € HT.
- devis de l'entreprise SNC Agrirecoltes pour des travaux de broyage sur les parcelles AB 123, 124 et 125 à Ballan-Miré, d'un montant de 4 950 € HT.

III- AMENAGEMENT DES ABORDS DE L'EGLISE, DE LA PLACE DE L'AMITIE ET DE LA RUE DES VIGNES

Il est décidé de faire un avenant au lot 1 – Voirie Réseaux Divers du marché de travaux d'aménagement des abords de l'église, de la place de l'Amitié et de la rue des Vignes pour des terrassements supplémentaires afin d'apporter notre contribution au Syndicat Intercommunal de la Région de Sainte-Sévère.

IV- PROJET SITE DES TERRIERS

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le projet d'aménagement du site des Terriers retravaillé. Le Conseil municipal émet un avis favorable à la poursuite de l'étude de faisabilité du projet.

Une présentation publique est programmée le vendredi 21 juin, à 19h, salle Sophie Tatischeff.

V – ETUDE DIAGNOSTIC DE LA TOUR

Dans le cadre de l'étude diagnostic de la Tour, deux cabinets d'architecture ont été consultés, le cabinet Niguès et le cabinet Cioffi. Afin de permettre d'analyser au mieux les propositions, des renseignements complémentaires ont été demandés au cabinet Niguès. Une réunion de travail est programmée le 26 juin pour le compte rendu de l'analyse des offres. Le cabinet retenu sera validé lors du prochain Conseil municipal.

VI- PERSONNEL MUNICIPAL

Monsieur le Maire expose qu'il convient de transformer pour nécessité de service un poste d'agent spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles en poste d'agent spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

VII- QUESTIONS DIVERSES

Boutique éphémère :

Pour compléter l'animation de la place du Marché pendant la période estivale, il est proposé de créer une boutique éphémère au 10 rue du Marché. Quatre artisans d'art exposeront leur production pendant l'été.

Le Maire est autorisé à signer la convention de mise à disposition du local avec M. BOURY Jean-François et la convention avec les artisans d'art.

Remboursement sinistre

Dans le cadre des activités de l'accueil de loisirs, les lunettes d'un enfant ont été accidentellement détériorées. Au regard du montant de la franchise prescrite par notre assurance, il est préférable de rembourser directement la famille d'accueil pour le remplacement des lunettes. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

Jour de Nuit – le 14 août 2019

Le Conseil municipal valide le devis d'Anim'en fête pour l'animation finale du spectacle Jour de Nuit et la projection du film Jour de fête sur la Place du Marché pour un montant de 4 050 €.

Demande de subvention

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention de 300 € à l'association les Jardins d'Espersévérance.

VIII- INFORMATIONS DIVERSES

Equipe solidaire

Une nouvelle convention dans le cadre de l'opération équipe solidaire a été signée avec le Département et M. Khaled AL SALEM, pour deux matinées par semaine pendant trois mois.

Déclaration d'Intention d'Aliéner

La commune renonce à son droit de préemption sur la parcelle B173.

Remerciements

Les associations de gymnastique volontaire et familles rurales remercient le Conseil municipal pour l'attribution de la subvention communale.

AGENDA :

09/06/2019 : Brocante de la pêche sur le Champ de foire

15/06/2019 : Fête de la musique sur la Place du Marché

18/06/2019 : Ecole P'tit Braquet

21/06/2019 : Ecole fête de la musique

22/06/2019-18h30 : Inauguration boutique éphémère

20h30 : Concert sous la halle organisé par les Amis de la Tour

23/06/2019-15h30 : Petit concert de piano par les voix sévéroises sous la halle

25/06/2019-19h : Vernissage exposition de l'ANACR salle Sophie Tatischeff (expo présente salle n°1 du 24/06 au 01/07)

29/06/2019-17h : Fête de l'école au gymnase

Du 01/07 au 14/07 : Tournoi de tennis

05/07/2019-20h : Conseil municipal

09/08/2019-20h : Conseil municipal

13/08/2019-10h30 : Visite du Préfet

13/09/2019-20h : Conseil municipal

04/10/2019-20h : Conseil municipal

08/11/2019-20h : Conseil municipal

06/12/2019-20h : Conseil municipal

10/01/2020-18h : Vœux du Maire

07/02/2020-20h : Conseil municipal

Fin de séance : 23h55

Le Maire,
F. DAUGERON

